

La séance sera à l'Université entre 6 et 7
et le 22 Janvier 1911. —

M. Chodet rappelle qu'il vient d'
A. C. de Candolle a été élu de
Bartolin et transféré au Musée d'Art
et d'Histoire. Il annonce qu'une pro-
testation contre cette mesure va être
lancée par la Soc. botanique de Genève
et il demande l'appui soit de ses collègues
individuellement soit de la Faculté.

Séance tenue

Ch. Sarasin

Séance du 18 Janvier 1911

Présents: M. G. E. Guye, Ph. A. Guye, Chodet,
Gantier, Duparc, Chapard, Jung,
Tehr, Sarasin.

Le procès-verbal de la précédente séance
est lu et adopté. —

M. le Doyen rappelle l'envoi à tous
les professeurs du beau volume des Actes
du Jubilé universitaire de 1909 et il ex-
prime à M. Chodet, ancien recteur, les
félicitations et les remerciements de la
Faculté à ce sujet.

M. Chodet présente la Thèse de M.
Friederichs sur le "Rôle physiologique de
la catalase", qu'il déclare être un bon
travail et qui est adoptée. —

M. le Doyen lit une lettre du Département
répondant aux démarches faites par lui
pour obtenir de nouveaux locaux pour
le laboratoire de géologie. Cette lettre

annonce que le Conseil d'Etat a accep-
té en principe l'idée de la location pour
le laboratoire de géologie d'un local en
dehors des bâtiments universitaires. M.
Garain est chargé de faire des propo-
sitions fermes avec indications des dépen-
ses nécessaires. -

M. le Doyen annonce que M. Pezera
est revenu à la charge pour demander
d'être ^{dispensé des baccalariats} ~~admis comme candidat~~. Il
soumet à la Faculté, comme équivalent
d'un ^{baccalariats} ~~deux ans de préparation des Titres~~ qui
lui donnent effectivement droit à
une dispense totale.

La commission du certificat d'apti-
tude pour l'enseignement secondaire
s'est réunie depuis la dernière séance
et a adopté les conclusions ci-jointes
qui sont approuvées sans opposition
par la Faculté :

INTERPRETATION de REGLEMENT

concernant le CERTIFICAT d'APTITUDE à l'enseignement
des Sciences.

Art. 17 par. 5.

Le paragraphe 5 est relatif à la première partie de l'examen; le paragraphe 6 est relatif à la deuxième partie de l'examen oral.

Art. 71 bis, parag. 1.

Les répétitoires pratiques hebdomadaires ou les séminaires équivalents, quel que soit leur nombre, ne peuvent entrer en ligne de compte que pour le Baccalauréat.

Il convient de recommander aux candidats de concentrer autant que possible sur la première année les répétitoires pratiques ou séminaires de tous les cours suivis dans cette première année, cours dont la matière est demandée à l'examen du Baccalauréat. De cette façon, on déchargera autant que possible la seconde année des travaux pratiques hebdomadaires ou des séminaires équivalents, laissant ~~le~~ plus de temps ~~possible~~ à l'étude des branches spéciales.

Art. 71 bis, parag. 2.

Il est recommandé aux Candidats de répartir également, dès le 3ème semestre, leur temps sur les laboratoires des deux branches scientifiques choisies pour l'examen.

Conformément au règlement, un minimum de 4 semestres complets de laboratoire (2 semestres pour chacune des branches choisies) est exigé. ~~Les laboratoires complets qui auraient été suivis la première année (lors même qu'ils ne seraient pas entrés en ligne de compte pour le Baccalauréat), ne sont pas compris dans les semestres de laboratoire exigés au paragraphe 2 ; il est en effet inadmissible que les étudiants puissent les fréquenter d'une façon suffisamment assidue, s'ils sont tenus de suivre en même temps les cours et le plus grand nombre possible de répétitoires pratiques au baccalauréat.~~

Le Certificat d'aptitude ^{ayant} ~~est~~ ^{un} ~~est~~ un but pédago-
~~gique, une~~ ^{Les deux premières années d'arrivent à ce point que possible. On en saurait}
~~gigue, une~~ ^a ~~bonne~~ culture générale ne doit pas être
 négligée. ~~Il faut~~ ^{Les} ~~les~~ ^{grands} ~~laboratoires~~ ^{destinés}
 à une culture plus spécialisée ne devront ~~être~~ ^{être} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{la}
 règle être ~~renvoies~~ ^{renvoies} qu'à partir du 3^e semestre.

Demande de M. C. G. Gagne
pour un lot. (Lance 12 février)

CONDITIONS d'ADMISSION au DOCTORAT

pour les Possesseurs du
CERTIFICAT d'APTITUDE. ---

Le Certificat d'aptitude ne dispense d'aucun des examens oraux ou écrits du Doctorat. ès Sciences.

Pour que les études dans la branche principale soient jugées suffisantes, il convient d'admettre comme base d'appréciation un minimum de 5 à 6 semestres de laboratoire complet. Dans ces 5 à 6 semestres seraient compris les laboratoires complets suivis dès la 2ème année, (donc 2 semestres pour ceux qui auraient obtenu le certificat en 3 années).

En général, les candidats au Doctorat ^{*(à prolonger leur étude)*} ~~auraient~~ ~~de~~ 3 à 4 semestres ~~pour~~ ^{*à partir du certificat*} faire leur thèse et se ~~préparer~~ ^{*à partir du certificat*} aux examens du Doctorat, ^{*obtenu en 3 ans.*}

Comme les bacheliers de l'Université, les possesseurs du Certificat d'Aptitude auront évidemment le droit de remplacer une branche du Programme du Doctorat par une autre, prise dans le champ des autres Doctorats; ils auront également la possibilité de commencer les examens sur les branches secondaires, quelque temps après leur Baccalauréat, et se présenteront à l'examen

annonce que le Conseil d'Etat a accep-
té en principe l'idée de la location pour
le laboratoire de géologie d'un local en
dehors des bâtiments universitaires. M.
Garain est chargé de faire des propo-
sitions fermes avec indications des dépen-
ses nécessaires. —

M. le Doyen annonce que M. Puzera
est revenu à la charge pour demander
d'être ^{dispensé du baccalauréat} ~~admis comme privat-docent~~. Il
soumet à la Faculté, comme équivalent
d'un ^{baccalauréat} ~~titre de habilitation~~ des titres qui
lui donnent effectivement droit à
une dispense totale.

La commission du certificat d'apti-
tude pour l'enseignement secondaire
s'est réunie depuis la dernière séance
et a adopté les conclusions ci-jointes
qui sont approuvées sans opposition
par la Faculté :

A propos de ces dispositions, le
Général demande que les indications
données aux étudiants dans le program-
me des cours sur l'accès au certificat
d'aptitude soient complétées dans le
sens des résolutions adoptées.

Il attire aussi l'attention ^{sur les} réserves
qui devront être faites à propos des di-
plômes de certificat n'ayant pas passé
par la maturité et qui entraîneront
des prétentions à l'accès au doctorat.

M. Daccarath est admis à se pré-
senter aux examens du certificat d'
aptitude avec la chimie comme branche
principale. La question proposée par
M. Pictet est la suivante: "Les qui-
nones, historique, propriétés, constitu-
tion etc..." Adopté.

M. le Doyen annonce que les mémoires
suivants ont été déposés pour les
concours universitaires intéressant la
Faculté:

Prix Plantamon: 1 ~~mém.~~ de M. L. W.
Gollet sur la Haute Alsace, entre Arue
et Rhodan.

Le Travail sera jugé par M. L. Dupan
M. Lugeon de Lausanne, Ch. Zanetti.

Prix Davy: 1 mémoire de M. Arnold
Pictet concernant la région de coloration
chez les Lépidoptères.

Jury: M. Lutz, Debet, Galt.

M. R. Gauthier demande à la Fa-
culté un avis favorable au sujet
du remplacement partiel qu'il désire
pour son enseignement de géographie phy-
sique. Il propose de faire faire pendant
le semestre d'été prochain par M. L.
W. Gollet le cours de géographie physique
avec sujet spécial océanographie. M.
Gollet s'est acquitté d'une façon tout à
fait satisfaisante de ses fonctions de ven-
dant pendant le semestre courant et
est spécialement compétent en océanogra-
phie. — Adopté.

M. Miriamanof d. es sciences
s'est annoncé comme privat-docent
et a pris comme titre de cours: "Théorie
des ensembles" (2h.).

M. Tennant est revenu à la charge,
demandant d'être admis comme
privat-docent sur la base de ses
publications qu'il présente comme
équivalent d'un Thèse d'habilitation.

Renvoyé à M^{rs} Duparc, Pictet
et Guye. -

M. le Doyen lit une lettre de la Faculté
des Sc. de Garsaume écrite pour
demander des renseignements sur les
exercices pratiques imposés aux étudiants
en pharmacie de Genève et sur la me-
thode pour lui en vue de la préparation
au nouvel examen fédéral de chimie
et analytique.

M^{rs} Duparc et Rhodet ont chargé
de préparer une réponse et d'étudier

les mesures à prendre au sujet de l'examen
de chimie analytique.

^{question de psychologie}
La question de l'administration de la psychologie
comme branche principale de doctorat
étant de nouveau soulevée par M. E. Chap-
uis, elle est renvoyée à une commission
formée de M^{rs} Tournoy, Héparde,
Rhodet et Guye. -

M. Tech parle des dérangements
multiples qui résultent de la suppression de
la franchise de port qui n'a été an-
noncée par aucun avis cantonal et
qui n'a jamais été clairement expliquée,
en sorte qu'elle est appliquée d'une
absolument arbitraire.

C'est à dire

Ch. Perasin

Séance du 17 Février 1911

Présents : MM^r E. E. Guy, Doyen, P. A. Guy, Gauthier, Dupan, Fehr, Gaillon, Gung, Ribot, Charavanne, Garatin.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté. A son sujet M^r Garatin annonce qu'il s'est occupé de la dernière séance il s'est occupé de trouver un local pour la fabrication de géologie, qu'il en a choisi un à la rue de Gaudolle, qu'il en a vu le règlement et qu'il a écrit à ce sujet une longue lettre au Département qui jusqu'ici ne lui a donné aucune réponse. —

M^r L. Doyen annonce l'entrée de M^r Gung comme chevalier dans la Légion d'honneur; il exprime les félicitations de la Faculté à l'occasion de cette distinction.

M^r L. Doyen rend compte des examens qui ont été subis depuis la dernière

Séance :

Doctorat : M^r Ghais E. a passé en Philosophie avec 5 (1^{er} examen).

M^r Kovacko a passé les examens oral (6) et écrit (5 $\frac{3}{4}$) de chimie (branche principale, dispense des branches secondaires, exam. termin.)

M^r Anastachevitch a échoué en minéralogie et en chimie.

M^r Dubois a passé en chimie oral 4 $\frac{1}{2}$, écrit 5 $\frac{1}{4}$. —

Dipl. Chamae : M^r Vodermitcharoff a ~~passé~~ ^{terminé} avec des succès juste suffisants.

M^r L. Doyen propose pour la session d'examens d'Avril, les examens de Physique, chimie, zoologie et mathématiques ^{classiques}. Ils se passent avant Pâques, les autres ensuite. Adopté. —

M^r P. A. Guy présente la Thèse de M^r Vy Kouner qui traite de l'électrolyse du chlorure de potassium dans un appareil à diaphragme et est jugée bonne.

Cette Thèse est adoptée. -

Sur le rapport de M^{rs} Pictet, Dupan,
et C. A. Guye, qui ont examiné les nou-
veaux titres présentés par M^r Terrasio,
la Faculté décide d'admettre M^r Terrasio
comme privat-docent sans habili-
tation. -

Par contre M^r Kléber, docteur de
l'université de Besançon et faisant à
Besançon un cours libre, devra, pour être
admis comme privat-docent, présenter
un travail d'habilitation. Ce travail
pourra de reste être fait en dehors de Ge-
nève.

M^r le Doyen donne lecture des conclusions
auxquelles est arrivée la commission char-
gée de l'examen des équivalences au baccalauréat. Ces conclusions sont adoptées
dans leur ensemble; les points suivants
ont donné lieu à des remarques:

1^o M^r Dupan tient à insister sur le carac-
tère provisoire des dispositions prises au sujet

des diplômes pharmaciens en général. -

2^o M^r Veltz remarque qu'il est illogique
d'avantager les jeunes gens ayant obtenu le
diplôme des ~~sciences~~ techniques relativement à
ceux qui ont suivi normalement les collèges
ou gymnases. Il propose qu'on supplée
toute équivalence au baccalauréat en faveur du
diplôme du Technicum de Genève.

M^{rs} Pictet et Guye insistent pour qu'on
maintienne les facilités accordées jusqu'
ici aux élèves diplômés du Technicum
de Winterthur, qui forment un élément
très bien préparé parmi les étudiants en
chimie, et M^r Dupan proteste contre
toute idée de désavantager les anciens élèves
diplômés du Technicum de Genève, relative-
ment à ceux de Winterthur. -

Après discussion la proposition de M^r
Veltz est repoussée; les conclusions de la
commission y jointes sont maintenues.

M^r Gautier rappelle que la finane d'
examen a toujours été perçue entière dans
le cas des examens partiels; il propose de
maintenir cet usage.

M. Yung demande son chapeau personnel
recevoir un double de ce rapport sur la
condition d'équivalence au baccalauréat.

M. Chavannes lit un projet de règlement
pour un diplôme nouveau de chimiste
pour l'analyse des denrées alimentaires.

Dans la discussion préliminaire de cet
objet M. Duparc exprime le vœu que M.
le Doyen fasse savoir sans tarder aux auto-
rités fédérales qui sont chargées de l'étude
de ces questions sur la Faculté de Genève
s'en occupent et desirer être consulté avant
l'élaboration d'un règlement fédéral défi-
nitif. —

Le projet de M. Chavannes est renvoyé
à une commission formée de M. Chavannes,
P. A. Guye, Pictet, Duparc et Thodet.

Séance levée. —

Séance du 10 Mars 1911

Présents : M. C. E. Guye doyen, P. A. Guye,
Gantier, Tsch, Yung, Thodet, Gape-
red, Laram. —

Le procès-verbal de la précédente séance
est lu et adopté. —

M. le Doyen communique le résultat
de examens suivants :

Docteurs es s. physiques (ex. oraux partiels)
M. Gharshy Dorin a passé la physique (6) et
minéralogie (6).

M. Kahn Jules a passé la physique (6).

M. Tchapira Max a passé la physique (5½).

M. Ami Emile, Photon Harman et Pell
Robert ont échoué. —

Certificat d'aptitude pour l'enseignement
des sciences :

M. Freuthardt a fait son épreuve écrite
en mathématiques et a obtenu la somme 4.

M. le Doyen dépose au bureau quelques
exemplaires du rapport de la commission

chargé d'étudier le équivalent du baccalauréat. Il annonce qu'il en fera l'air avec d'autres à l'usage des professeurs. —

A ce propos il propose qu'on admette encore au nombre des titres donnant droit à la dispense ^{à condition} du baccalauréat le président du Jéhuat, Adopté. —

M. le Doyen rapporte au nom de la commission chargée de l'étude d'un projet de doctorat en psychologie expérimentale.

La commission propose :

- A. Comme être admis à cet examen il faut être porteur d'un diplôme de baccalauréat es sciences ou d'un titre équivalent et avoir rempli les exigences requises pour tout autre doctorat en tant qu'en cours et laboratoires.
- B. Les épreuves consisteront en :
- 1° une épreuve orale portant sur la psychologie expérimentale et 2° des

branches vivantes : physiologie, zoologie, botanique, physique ou mathématiques.

(algèbre, arithmétique, géométrie, trigonométrie, calcul différentiel et intégral)

2° un examen écrit de psychologie expérimentale.

3° un travail de thèse sur un sujet de psychologie.

M. Flournoy absent exprime, soit par lettre, soit par l'intermédiaire de M. Chépanier, 2 desiderata : 1° que la pathologie mentale soit comprise dans les branches pouvant être choisies comme branches secondaires, 2° que le titre de doctorat ne comprenne pas le terme d'expérimental.

La première proposition de M. Flournoy est repoussée après qu'Abbé Chodet et Gautier eurent insisté sur la nécessité de maintenir le caractère purement scientifique du nouveau diplôme, qui présenterait caractère trop médical avec 3 branches telles que psychologie, physiologie et pathologie mentale; et que il n'existe pas d'enseignement spécial de pathologie mentale, cette branche

étant enseignée avec la psychiatrie.

La seconde proposition de M. Flournoy ne peut être acceptée non plus, parce que le titre de docteur en psychologie tout court d'un part manifesterait de préférence d'autre part donnerait très probablement lieu à un conflit avec la Faculté des Lettres.

M. le Doyen abord ensuite la question du diplôme de chimiste analyste pour les denrées alimentaires.

Selon la décision prise lors de la précédente séance, il a écrit au Directeur du Bureau Sanitaire fédéral et en a reçu une réponse indiquant qu'il n'était fait aucune modification aux dispositions fédérales actuelles dans un avenir rapproché.

M. le Doyen donne ensuite lecture du projet de règlement adopté par la commission pour le diplôme.

A propos de cette lecture M. P. A. Gyuge remarque que, d'après des renseignements qu'il a récemment, la Fa-

culté de Genève de Lausanne a institué des exigences beaucoup plus fortes en ce qui concerne la chimie pour un diplôme semblable. Il a demandé si la Faculté de Genève ne devrait pas suivre cet exemple.

M. Hodat proteste contre toute idée d'augmenter dans le plan d'études, même l'importance de la chimie aux dépens des sciences biologiques. Les méthodes d'analyse ^{appliquées à l'étude des denrées} ~~d'analyse alimentaire~~ faisant de plus en plus usage des connaissances microbiologiques.

M. Gyuge répond au demandeur en disant que, dans ce cas, le diplôme en question ne porte plus la mention de chimiste tout court.

En ces divergences d'opinion le projet est renvoyé à la commission.

Le travail présenté par M. Daubinat en vue du certificat d'aptitude pour l'enseignement des sciences est remis à M. P. A. Gyuge et Pictet pour examen.

M. Garain annonce la démission pour la fin du semestre courant de M.

L. W. Collet comme assistant de géo-
graphie.

M^r Gauthier annonce qu, vu le départ
de M^r Collet, il sera lui-même le
com de géographie physique pendant
le semestre prochain.

Seance levée

L. Garasin

Seance du 17 Mars 1911

Présents : M^{rs} E. & E. Guye doyen, P. A. Guye,
Vélu, Charanne, Garasin.

M^r le Doyen rend compte des examens
subis depuis la précédente séance :

Docteurat, examens oraux particuliers :

M^{lle} Rzymorska V. a obtenu 5 en Physique

M^{lle} Spiro Jeanne a obtenu 5 en Physique

M^r Jacopmann Jac. a obtenu 4 1/2 en Physique

2 1/2 en Mineralogie.

Diplôme de Chimiste :

M^r Lando Per. a terminé les examens
avec un chiffre total de 25 1/2.

M^r le Doyen soumet à la Faculté la
question du renouvellement de la chaise
extraordinaire de zoologie générale pour
premier.

Un premier favorable est voté à l'unanimité.

Seance levée

L. Garasin

Séance du 26 Avril 1911

Présents : M^{rs} C. E. Guye, P. A. Guye, Gantier,
Gaille, Vêre, Zanarini.

M. L. Doyen rend compte de la séance
d'Avril des examens de baccalauréat.

A propos de ces examens il demande
que les professeurs lui indiquent les
noms de nouvelles personnes qualifiées
pour faire partie de jury d'examen. Il
lit une lettre de M. E. Jonkowsky qui
se refuse à fonctionner dans l'acmé
comme juré à moins d'une rétribution.

M. L. Doyen soumet à la Faculté
la demande de M. Peter, qui désire
passer les examens du certificat d'apti-
tude pour l'enseignement des sciences, avec
les mathématiques comme branche principale.

M. Gaille déclare que M. Peter remplit
les conditions voulues. Il propose une ques-
tion pour l'épreuve de mathématiques.

M. Peter sera admis à l'examen et
la question proposée par M. Gaille sera

admise.

M. Hausmann, d. d. l'Université de
Grenoble, demande à être admis comme
privat-docent.

Cette demande est transmise aux pro-
fesseurs de chimie.

M. L. Doyen propose que, en les
modifications qui vont être apportées pro-
chainement au régime des examens de
pharmaciens, les règles suivies jusqu'ici
pour les équivalences des examens de
pharmaciens au baccalauréat soient
maintenues provisoirement jusqu'à ce que
la question des diplômes de pharmaciens
soit revue dans son ensemble.

Adopté.

M. Auriez, élève de l'école de chimie
agricole de Toulouse, qui a préparé une
thèse sur la nicotine et ses dérivés, demande
dans quelles conditions il pourrait passer
les examens de Doctorat à Genève.

Il est décidé que, si M. Auriez a
terminé le cycle complet des études à
Toulouse, il sera dispensé des examens de

baccalauriat. Il dira, avant d'être admis au doctorat, travailler pendant un semestre au moins dans un laboratoire de chimie de l'Université de Genève.

M. P. A. Guey soumet à la Faculté le cas de M. C. Vermet, ingénieur chimiste de l'Université de Genève, actuellement élève de l'école de chimie de Montbous, qui voudrait être autorisé à présenter à Genève comme Thèse un travail si il fait actuellement sous la direction du professeur Noelting.

L'autorisation est accordée.

M. Strohof, élève diplômé de l'école polytechnique de Vief, demande à être dispensé partiellement des examens de baccalauriat.

La dispense est accordée pour la minéralogie, la zoologie et la botanique.

M. Garam fait un rapport sur la Thèse de M. Jules Taveu, qui concerne la géologie des environs du lac et de la Chaux-de-Fond. Cette Thèse est acceptée.

Jeân Lévy
Garam

Séance du 15 Avril 1911

Présents : M. C. E. Guey, Thodet, P. A. Guey, Taveu, Duban, Yung, Garam. —

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Doyen rend compte de la dernière session des examens de doctorat:

M. Lubecki a passé l'examen oral en zoologie et botanique. L'examen écrit en zoologie. ~~Terminé~~ —

M. ^{Jacki} ~~Rabinovitch~~ a passé les examens oral et écrit en zoologie; Terminé.

M. Novendricka a passé l'examen oral en géologie.

M. Chapira a passé l'examen oral en minéralogie.

M. Wenger O. a passé les examens complets du doctorat en sciences physiques.

M. Glugocka Lamprecht a passé l'examen oral de chimie ~~reconnue~~ (reconnue).

M. Mazinovska id. (reconnue).

M. Gjoton a passé les examens complets.

M. Rabinovitch a passé la physique.

M. Jaffe Hefter échoué en chimie (reconnue).

du doctat es sc. phys.

M^{lle} Dajewska a subi l'examen oral de physique.

M^{lle} Garatich id.

M^{lle} imilewskaia a obtenu en chimie, par un physique.

Certificat d'aptitude:

M^{lle} Trutnad a terminé avec succès les études exigées pour ce ^(1^{er} semestre) certificat.

M^{lle} la Doyen lit une demande de M^{lle} imilewskaia qui voudrait être admise à subir un second ^{ou 1^{er} semestre} examen de doctat avant la fin du semestre. Il voudrait à ce propos que la Faculté établit une règle pour les cas semblables.

Après discussion il est décidé 1° que la demande de M^{lle} imilewskaia devra être examinée par M^{lle} Guy et Dupan, 2° que tout étudiant ayant échoué dans un examen de doctat, pourra se représenter au même examen qu'après un intervalle de 4 mois au

moins.

M^{lle} la Doyen demande à la Faculté d'ouvrir une certaine latitude pour l'application pendant le présent semestre des nouvelles règles adoptées concernant les équivalences de baccalauréat. Il est en effet nécessaire à cause des précédents d'ouvrir une certaine transition.

Approuvé.

M^{lle} la Doyen pharmacien de Constantinople a obtenu un examen supplémentaire d'aptitude à la Faculté.

M^{lle} la Doyen parle d'un démarche fait par la université d'Oxford et de Cambridge, qui tend à obtenir l'immatriculation à Genève des porteurs du "high certificate" de ces universités ou du college Victoria à Alexandrie. Il propose de renvoyer cette question à une commission formée de M^{lle} Choat, Gantier, C. E. Guy.

Approuvé.

M^{lle} Pillet lit un rapport sur le travail effectué par M^{lle} Warkarack, traductrice de la lecture des fonctions, comme épreuve de certificat d'aptitude. Il décide le

Travail satisfaisant et propose une adaptation. -

Approuvé.

M^r Pictet propose comme sujet à la leçon de chimie que devra faire M^r Lacharack "l'acide sulfurique".

Approuvé. -

M^r le Doyen reçoit les demandes d'admission comme privat-docent faites par M^r Kaufmann, Chenel, Prose.

M^r Ghodet fait remarquer que ces demandes doivent être adressées non à la Faculté mais au Département. -

Les intéressés seront avisés dans le bref délai possible, de la façon sur leurs demandes pourront être éventuellement prises en considération pour le prochain semestre. -

A propos du programme des cours du prochain semestre, M^r Pictet annonce qu'il voudrait ajouter un cours de séminaire. Approuvé.

M^r le Doyen informe d'entre autres

une modification à introduire dans l'enseignement de la chimie théorique, à savoir de la chimie physique concernant l'introduction de la chimie théorique dans le champ des examens de vacanciers.

M^r Garatin rapporte sur le travail présenté pour le prix Ostanton. Pictet. Il s'agit d'un mémoire déjà publié par M^r L. W. Filleot, qui concerne la géologie des Hautes Alpes de l'Avrie. Le travail a été examiné par M^r Auger, Dupan et Garatin et, quoiqu'il y ait d'assez nombreuses réserves à faire sur les diapositives de l'auteur, il a été jugé mériter le prix.

M^r Jung rapporte sur le travail présenté pour le prix Dary. D'accord avec le jury, formé de M^r Decet, Pictet et de lui-même, il propose de décerner le prix pour le travail sur l'histoire de la collection des ailes de papillons et qui est considérable. L'auteur est M^r Arnold Pictet.

M^r Ghodet et Garatin, à propos

Sur le fait que les connaissances de l'an-
tomie en optique sont notoirement bien
précises, demandant à ce point la partie
optique du mémoire soit revue par un
Géog. Avec cette réserve la donation
du prix Dary est décidée. —

M. Chodet, sans avoir aucun prére-
sultat formel, soumet à la Faculté l'
idée de remplacer les finances de cours par
un financier uniforme pour payer à
chaque semestre. Ce moyen permettrait
d'augmenter les recettes et de consacrer
une partie des sommes perçues à des
améliorations de nos enseignements.

Aucun décret n'est pris à ce sujet.

M. le Doyen parle de l'organisation
des Ateliers académiques, qui s'ouvrira le 5
juin prochain par la Faculté.

Après discussion la Faculté décide
d'organiser le soir un dîner des pro-
fesseurs, privat-docents et jurés, et
même l'organisation semblable avec

la Faculté de médecine d'un jeté ham-
pette, de remettre l'état de cette organi-
sation à un commissaire formé de
M. Veu, Jurg, Dubau. —
Jean Luvé

J. Luvé

Séance du 26 Mai 1911

Présents : M^{rs} C. E. Guye, P. A. Guye, Gau-
tzi, Vets, Pictet, Yung, Duparc,
Chodat, Sarasin.

Le procès-verbal de la précédente séance
est lu et adopté. -

M^r le Doyen annonce que M^r Gut-
tzi a passé les examens de botanique
oraux et écrits en vue du doctorat.

Il annonce d'autre part que M^r
Dacharash a fait d'un façon suffi-
sante sa leçon de chimie, épreuve en
vue de l'obtention du certificat d'apti-
tude.

M^r Yung propose comme sujet pour
la 2^e leçon qu'il devra faire M^r Dacha-
rash "le crâne et ses relations avec la
colonne vertébrale". Adopté.

M^r Duparc présente à la Faculté
le Thèse de M^r Perlikowski (chimie)
qu'il considère comme un bon travail

et qui est acceptée.

M^r P. A. Guye présente au nom de
M^{rs} Duparc, Pictet, C. E. Guye et de
lui-même un rapport sur le cas de M^r
Yermann qui demande à être dispensé
des examens de physique et de chimie de
doctorat. Se basant sur le fait que M^r
Yermann a ^(avec distinction) subi ces 2 branches les
examens du Master of Science, équiva-
lents à ceux du doctorat, dans l'Uni-
versité de Wisconsin, le rapport
propose d'accorder la dispense deman-
dée. Approuvé. -

M^r le Doyen propose d'accorder à M^r
Wouteff Vlad. la dispense des examens
de baccalauréat pour la chimie inorg.,
la physique, la botanique et la minéralogie,
dispense qu'il demande en présentant le
certificat d'examen subi en ces bran-
ches à l'Univ. de Sofia. Accordé
comme mesure transitoire.

M. L. Prof. Duparc ~~demande~~ à
pouvoir faire passer les examens de baccal.
de minéralogie déjà à la fin de Juin, de
façon à pouvoir reprendre en Juillet ses tra-
vaux commencés en Russie.

Accordé. —

M. Gorsine, qui a passé les examens
complets du doct. et a terminé le tra-
vail d'un thèse de chimie, qu'il n'a pas
encore présentée, demande à être admis aux
examens pratiques du diplôme de chimiste.

Pour l'immatriculation de l'ancien
candidat, M. P. S. Guez et Duparc
proposent qu'à titre exceptionnel M.
Gorsine soit admis à subir les épreuves
pratiques du diplôme d'ing. chimiste, bien
qu'il n'ait pas les inscriptions nécessaires des laboratoires de chimie.
Approuvé. —

Privat-docent:

M. Kennel a présenté comme travail
d'habilitation un étude sur les corps adipo-
linphatiques de p. g. Bataviens. M. Guez
qui a examiné ce travail le déclare
trop incomplet pour pouvoir être publié.

Est refusé.

D'après le rapport la faculté décide de
ne pas accepter ce travail comme thèse
d'habilitation. —

M. V. Tave, bachel. es s. nat. de
Genève, doct. de Tubing en Prusse, as-
sistant au labo. de géologie demande
à être admis comme privat-docent.

M. Garani appuie cette demande
en soutenant le point de vue qu'un doc-
teur d'une université allemande, porteur
en outre de notre baccalauréat, devrait
être assimilé à nos docteurs de Genève.

M. Ghodet combat ce point de vue
et demande si les travaux publiés par
M. Tave en dehors de sa thèse peuvent être
considérés comme équivalents à une
thèse d'habilitation. —

Sur la réponse négative de M. Garani
la Faculté décide d'exiger de M. Tave
un travail d'habilitation. —

M. Kaufmann - D. de l'Univ. de

Grenoble, arrivant depuis 5 ans de
M. Pictet, demande à être admis
comme privat-docent.

M. Pictet soutient cette demande
en se basant sur les publications de va-
leur qu'il a faites M. Kaufmann et sur
les thèses qu'il a dirigées. —

M. Ghodet réplique en constatant
que M. Kaufmann est un irrégulier
absolu, qui a lui-même volontairement les
exigences de notre doctorat et que la
Faculté ne peut admettre comme pri-
vat-docent que sur la base de travaux
d'une réelle valeur.

M. Pictet répond que les travaux
de M. Kaufmann sont suffisants
pour lui valoir à eux seuls la qualité
de privat-docent.

Étant donné le cas, qui risquerait
de créer un précédent fâcheux, la Fa-
culté décide de demander à M. Pic-
tet de formuler sa proposition dans
un rapport écrit à conserver dans les
Actes et d'accorder l'habilitation

à M. Kaufmann sur la base de ce rapport.

M. Vehr rapporte au nom de la com-
mission des D^s académiques. Il propo-
se qu'on donne complètement à toute
l'été champêtre avec les étudiants et
qu'on se réunisse à un dîner à l'été
sur le soir, avec les professeurs,
privat-docents et jurés.

Approuvé. —

Géomé levée.

Séance du 16 Juin 1911

Présents: M^{rs} C. E. Gunge, Gantier, P. A. Gunge, Pictet, Hapard, Gung.

Lecture et adoption du proc^{ès}-verbal.
Examens:

Doctorat: M^r V. Zubeke a passé l'ex. oral de physiologie avec 5. M^r Spiro a passé l'ex. oral de zoologie avec 5 1/4. M^r Trofimovitch a passé l'ex. oral de minéralogie avec 6. M^r Liebknecht a échoué en physiologie, passé en minéralogie avec 5.

Cert. d'aptitude à l'ens. des x.

M^r Dacarak a donné d'un façon satisfaisante sa 2^e leçon d'épreuve.

La Faculté décide que pour le 3^e examen du certificat d'aptitude de M^r Dacarak il suffira d'une question posée dans chaque branche, soit en zoologie, chimie organique et pédagogie.

Diplômé de pharmacien - M^r G. Vulliamy

a passé avec 32/48 l'ex. oral; il est admis.

Thèses:

M^r Pictet, présente avec succès favorable la Thèse de M^r Spengler, Ramseyer, R. Missner et Göttsch, qui sont acceptées.

M^r Duparc présente avec succès favorable la Thèse de M^{re} Löw-Itzhowitz qui est acceptée.

Gémou d'examen de Juillet: M^r Gung demande que les étudiants soient avisés qu'ils aient à répondre de suite à l'appel de leur nom à chaque examen, à défaut de quoi ils seront considérés comme ayant renoncé. Adopté.

Équivalences: M^r Vâdil qui a subi même les examens de pharmacien en Turquie demande un dispens partiellement baccalauréat.

Cette dispense est refusée et on peut être autorisé par un certificat d'ensemble des études pharmaceutiques.

M^r Alvarez porteur d'un diplôme

incomplet de l'enseignement secondaire
de Buenos Ayres, mais ayant travaillé
3 ans au laboratoire de chimie analyt.
que et ayant passé les examens annuels
de minéralogie et de chimie, demandant
à être immatriculé. -

Sur la proposition du Doyen, la Faculté
formule un précis favorable. -

Une demande de prolongation de
délai pour le baccalauriat (1 année),
est accordée à M^r Gütner Chloff
qui présente un certificat médical.

La question de l'acceptation de M^r
Kaufmann comme privat-docent est
renvoyée à une séance ultérieure. -

Article 61 A propos du Doctorat es s. Physic.
§ 2 du Règlement sur avec la chimie comme branche prin-
ci pale, M^r le Doyen propose que l'on
adopte désormais comme règle d'exiger
un minimum d'1 semestre de travail
dans chacun des 3 laboratoires de chimie
organique et inorganique, de chimie analyt.

tique et de chimie Théorique, ceci dans le
but d'assurer plus de généralité aux
études de chimie.

M^r Gantier approuve cette proposition
tout en recommandant un peu de man-
suetude pour la période transitoire.

M^r C. A. Guy parle dans le même
sens et émet l'avis que M^r Gantier,
qui se présente sans remplir les condi-
tions indiquées pour l'admission, peut être
admis.

M^r Pictet se rallie aussi à la pro-
position faite par le Doyen.

Il est ainsi décidé que :

"Ne pourront être admis au Doctorat
es sc. Phys. avec la chimie comme
branche principale que les candidats
qui justifieront de

1 semestre de labo. de chimie org. et inorg.

1 semestre " " de chimie analyt.

1 semestre " " de chimie Théorique.

Le Doyen prendra les mesures néces-
saires pour ménager la transition.

Et Jaramin

Séance du 27 Juin

Présents: M^{rs} C. E. Guye, Gantier, Hodas,
P. A. Guye, Gaille, Tchr, Hapard,
Garasin.

Lecture et adoption du procès verbal.

Theses:

M^r Dupan a communiqué au Doyen
qui lui lit des rapports aux priavis
favorables sur les Theses de M^r Paul
Wenger, M^r Albomio, M^r Stoltz,
M^{lle} M. Gorske qui sont acceptées.

M^r P. A. Guye rapporte que sa
These présentée par M^r G. Engewelt.
Le travail a été fait entièrement à
Lansana sous la direction de M^r le Prof.
Dutoit qui le juge bon; il a été exami-
né par M^r Guye qui le considère comme
bien fait et intéressant. D'autre part
M^r Engewelt a travaillé pendant plu-
sieurs semaines à Genève dans le labo-
toire de M^{rs} Hodas et P. A. Guye
et s'est montré un travailleur conscien-

cieux et capable; a souffert de la venue de M^r Gantier
qui l'ont forcé à interrompre ses études
au moment même où il avait terminé
ses examens de doctorat. Il présente donc
les garanties suffisantes pour que sa
These puisse être acceptée. -

Cette manière de voir est admise par la
Faculté. -

M^r Hapard présente la These de M^r
Radecki aux priavis favorable. Acceptée.

M^r Gaille rapporte sur le travail fait
par M^r Peter pour l'obtention du
certificat d'aptitude; il propose le
chiffre 4. Adopté.

Pour la fin des épreuves à subir par M^r
Peter le Doyen prendra d'accord avec
M^r Gaille les dispositions nécessaires.

M^r le Doyen dépose sur le bureau l'épreuve
de la nouvelle édition du programme des
examens de baccalauréat.

Sur la demande de M^r Gantier un échan-
son de ce programme sera communiqué à

chaque professeur.

M. le Doyen rapporte au nom de la commission chargée d'examiner la demande des Universités d'Oxford et de Cambridge concernant l'immatriculation des élèves des collèges anglais.

La commission propose qu'on applique aux élèves des collèges anglais la création d'immatriculation qu'on applique à l'Université de Londres.

M. le Doyen parle de la possibilité d'discussion en vue d'un étatent avec d'autres Facultés sœurs. Il propose donc qu'en se rangeant à l'avis de la commission la Faculté lui laisse un certain latitude.

Ces propositions sont adoptées sans discussion.

M. Ghodet demande où en est la question du changement de titre de la chaire de M. Roussier.

M. le Doyen répond que la question n'a pas été avancée. A quoi M. Ghodet demande qu'un rappel soit fait aux autorités

compétentes. Approuvé.

M. Ghodet demande où en est la question de la création d'une chaire d'écologie demandée par la Faculté.

M. P. A. Guye répond que le Département a proposé la création des 2 chaires d'anthropologie et de parasitologie à la Commission Solenne qui a renvoyé la question à une sous-commission. Les autres chaires demandées n'ont pas été mentionnées.

M. Guye propose qu'une démarche soit faite auprès du Département dans le but d'obtenir que toutes les demandes de chaires faites par la Faculté soient soumises à la Commission Solenne. Approuvé.

Jérome Levee

J. Laramie

Séance du 13 Juillet 1911

Présents ^{M.} C. E. Guze, A. Pictet, Ph. Guze
E. Yung.

Procès Verbal lu et adapté

Baccalauréat es Sciences (semaine de Juillet)
~~Cinq~~ candidats ont terminé l'examen
de bacc. et se. phys et mat / 2 approb. complètes
1 approb. 2 admissibles)

Certificat d'Aptitude. M. Laurent
a passé son examen oral ^{2^e Partie} sur l'Algèbre
infinimentesimal $4\frac{1}{2}$. — M. Bacharak
a passé les examens oraux 2^e Partie. Zoologie
 $5\frac{1}{2}$ Chimie C. Pédagogie $5\frac{3}{4}$

Doctorat es Sc. ont passé

Pokapira. Chimie b.p. 4 oral 4 écrit

Starsky. Chimie b.p. $5\frac{2}{3}$ oral 5 écrit

~~Generalum~~ Mineralogie $4\frac{1}{2}$

Torkienitch. W. Physique $5\frac{1}{2}$ Mineralogie $5\frac{1}{4}$

Chaux A. Mineralogie 6.

Tausen G. ~~Physique~~ Mineralogie 6

Rabinovitch. Botanique $5\frac{1}{2}$

Gimther H. Physique $5\frac{1}{2}$

Lamprecht M. Botanique $5\frac{3}{4}$

Wienblatt $5\frac{3}{4}$ Zoologie

Lagonska M. Zoologie 6.

Mermad ~~Botanique~~

Thèses Les thèses de M. Starsky Boris présentées
par M. le prof A. Pictet et de Melle Spivak Jeanne
présentée par M. le prof Yung sont acceptées.
Séance levée

par le Secrétaire

C. E. Guze

Séance du 27 Octobre 1911

Présents : M^{rs} C. E. Guye, Ph. Guye, Duparc,
Véhe, Jung, Riber.

(MM Gauthier, Pautler, Charonne excusés)

Le procès-verbal de la précédente
séance est lu et adopté.

M^r le Doyen annonce que jusqu'à cette date 54
immatriculations nouvelles ont été faites.
Il rapporte sur la semaine d'Octobre
des examens de baccalauréat. 16 étu-
diants ont terminé leur examen, 5
avec approb. complète, 10 avec approbation,
1 avec la simple admission.

À propos des cours de privat-docent
M^r le Doyen annonce que M^r Planchard,
ayant été nommé professeur à Vichy,
quitte Genève. M^{rs} Ant. Piron, J.
Courlet et Georgette renouvellent à leur
cours. M^r Mirimanoff demande
à pouvoir concéder le cours de cours
sur la première partie du semestre.
Cette demande est accordée sans dis-
cussion.

M^r le Doyen donne lecture d'une lettre du Département
proposant d'accorder avec M^r Duparc que
M^r Alfred Monnier soit appelé à la chaire
de gîtes métallurgiques, et priant la Faculté
de désigner un délégué à la commission
qui sera chargée de présenter son offre pro-
position.

M^r Duparc rappelle que la chaire des gîtes métallur-
giques est restée vacante depuis la mort de
Francis Cease l'aut. de candidat qualifié est
qui pendant ce temps il a fait lui-même
le cours concernant les gîtes métallurgiques.
Actuellement il ne peut plus suffire seul
à la tâche et doit absolument être aidé.
Avec à-t-il pensé à M^r Alf. Monnier
qui ne connaît pas, il est vrai, le côté
pétrographique et géologique des expé-
riences métallurgiques, mais son, étant un
bon enseignant, pourra traiter d'un façon
tout-à-fait satisfaisante le côté minier
de la question. M^r Duparc prévoit donc
un partage de l'enseignement concernant
les gîtes métallurgiques entre lui-même
et M^r Monnier. Si la tête de la chaire

n'a pas le mérite en ce sens c'est que le
Ch. du Département a eu à se charger de
des difficultés. Enfin, pour tenir compte
de la situation actuelle de M. Monnier, et
des difficultés qu'il aura devant
lui, on a décidé de le laisser à l'enseignement
de minéralogie.

M. Ph. Guey a déclaré être favorable à la proposition
du Département et de M. Dupan 1° parce
qu'il voit M. Dupan surchargé de travail, 2°
parce que l'enseignement de la géologie mi-
nière doit être continué et développé, 3° parce
que M. Monnier possède des aptitudes in-
contestables comme chimiste analyste. Il reconnaît
pourtant qu'il y aurait un réel avantage
à modifier légèrement le titre de la chaire
de façon à préciser le caractère principal
de son enseignement.

M. Lacroix insiste sur la nécessité de un change-
ment de titre, seul moyen d'éviter une
contradiction flagrante entre le titre ac-
tuel et les aptitudes tout autres et les apti-
tudes spéciales de M. Monnier.

M. C. E. Guey et Jung ne voudraient pas qu'on

compromette la réussite de la proposition de
M. Dupan en insistant trop sur le point,
mais ils recommandent qu'il y aurait avan-
tage à obtenir un changement de titre.

M. Jung propose que le Ch. du Département indique
d'avance toute objection, la nomination
à M. Monnier soit temporaire.

En fin de compte M. Dupan est nommé
adjoint de la Faculté, avec mission de demander
un changement de titre de la chaire, sans en
faire une condition, et de proposer une nomi-
nation temporaire du titulaire. —

M. le Doyen expose qu'il est urgent de faire les condi-
tions d'existence avec l'école polytech-
nique fédérale. Il expose 2 demandes d'
élèves de l'école polytechnique, auxquelles
il n'est pas en situation de répondre faute
de base. Il propose la nomination d'
une commission composée du Doyen et
de MM. Ph. Guey, Giet, Dupan et Vehr.

Cette proposition est adoptée et la réponse
aux demandes précitées est envoyée.
Après ce la commission aura fini son

devenir le principe.

M. le Doyen mentionne la nécessité d'adapter notre
Diplôme de Pharmacien aux nouvelles
dispositions législatives en ce sujet. Il pro-
pose de soumettre cette question à une
commission composée du Doyen et de
M^{rs} Thodet, Chardonne, Lantier, Du-
pau et Pictet. — A. Moysse.

M. le Doyen annonce que la Bibliothèque publique
a institué récemment un service spécial
pour l'achat des livres de chimie qui jus-
qu'ici étaient achetés au départ du même
fond par ceux de physique.

M. le Doyen parle d'autre part de la cérémonie
d'inauguration du bâtiment Caumont-
Laprade, qui a été présidée par M.
Guz et à laquelle il a lui-même assisté.

M. Guiz exprime à ce propos le désir de ce bâtiment
pour servir non seulement aux re-
cherches photographiques mais à toutes études
scientifiques à faire sur notre lac.

M. le Doyen parle de l'importance considérable qu'il
est prouvé que le développement moderne
des sciences physiques ont amené chez
absolument nouvelles expressions il y a
plus d'un siècle par l'œuvre de Lavoisier.
C'est à savoir pourquoi lui a donné la
notion de l'équilibre mobile. Ainsi con-
viendrait-il que le point de l'équilibre de
l'œuvre soit consacré par un vote et
le mieux servir, involontairement, par l'ini-
tiative de la commission lui-même par la
Témoignage.

M^{rs} Dupau et Ph. Guiz approuvent
l'idée de cette initiative qui est adoptée
en principe par la Témoin et recom-
mandé au bureau. —

Léon Lavi.

Farman

Séance du 15 Nov. 1911

Présents: M^{rs} C. E. Guye, Ph. Guye,
Gautier, Picot, Garasin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. Au propos de Gautier rappelle qu'il a été empêché par des examens d'assister à cette séance et déclare qu'il se serait opposé à la transformation complète de la chaîne des gîtes métallifères, qui a été décidée sans que la Faculté ait été dûment avisée et consultée.

M^r le Doyen annonce que le laboratoire de botanique de l'université a reçu en don de M^r William Parbey une très belle collection de plantes provenant des régions les plus variées. Cet herbier complétera de la façon la plus heureuse les collections réunies jusqu'ici par M^r Chodat.

M^r le Doyen annonce que le nombre des immatriculés pour s'élèver à ce jour à 104. —

M^r le Doyen rend compte de la dernière session d'examen.

Certificat d'aptitude: M^r Laurent a passé en algèbre et géométrie et en science de l'éducation. M^r Trenthardt a passé en analyse et en histoire de la science.
Doctorat: M^r Verharmasky a passé en calcul différentiel.

Equivalences: M^r Zojinskiy, qui a subi à Pétersbourg l'examen de licence en géologie, est dispensé de l'examen correspondant au baccalauréat. —

M^{lle} Polbrinka, qui a fait 3 ans d'étude avec certificat aux "Études pédagogiques pour femmes" à Varsovie, est dispensée complètement du baccalauréat. —

M^r le Doyen rend compte d'un échange de lettres qui eut lieu entre lui et le Département à propos des vœux desiderata exprimés par la Faculté. Il résulte de cette correspondance que le Département se contente de soumettre à la ^{sous-}Commission certains les créations dont il avait pris lui-même l'initiative; la demande de la Faculté ne pourront être en présentées.

à la commission italienne qui se les
examinera au plus tard.

La Faculté procède au jour du nom-
brement des mandats de M^{rs} Alfred
Gendreau pour une année, et de M^r Ed.
Chapard pour trois années comme pro-
fesseur extraordinaires.

M^r Picot présente un Thèse sur l'histoire de l'écriture
de M^{rs} Chapard et sur l'ouvrage "Quel-
ques dérivés de l'ortho-épique". Cette Thèse,
considérée par M^r Picot comme suffisante,
est adoptée.

M^r Gauthier signale pour 3 candidats au certificat d'
aptitude devant prendre l'astronomie
comme un de leurs branches d'étude.
Pour cela il faudrait que ces étudiants
fissent des exercices pratiques d'astronomie;
or ces exercices ne sont pas prévus au
programme. M^r Gauthier a déclaré
prêt à organiser ces exercices, si la Facul-
té est consentante.

A l'unanimité M^r Gauthier est auto-

risé à organiser des exercices pratiques d'astronomie et à
procéder pour eux à un examen

Jean Leve
Gauthier

Séance du 18 Décembre 1911

Présents: M^{rs} C. E. Guye, Ph. Guye, Vela, Pictet, Chavannes, Duparc, Gantier, Ghodas, Jung, Moennier, Lendner, Garain.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M^r le Doyen souhaite la bienvenue à M^r Moennier, récemment nommé professeur extraordinaire.

M^r le Doyen donne lecture d'une lettre de M^r Am. Pictet priv. docent, qui renonce à son cours pour le présent semestre.

Le programme des cours pour le semestre d'été 1912 est mis en circulation.

M^r le Doyen rappelle que les professeurs chefs de laboratoire ont été priés de verser pour la fin du semestre les paies d'assurance du matériel et des bibliothèques de l'université contre l'incendie.

A propos d'assurance M^r Pictet rappelle que la Faculté a émis il y a quelque temps déjà le vœu que les professeurs, assistants

et préparateurs de laboratoire soient assurés contre les accidents, mais que ce vœu a été jusqu'ici négligé. M^r Pictet veut bien se rappeler la chose au Département.

M^r le Doyen se charge de ce rappel.

M^r le Doyen annonce que la Faculté compte ce semestre 337 étudiants réguliers, et 25 auditeurs.

M^r le Doyen rend compte des résultats des examens subis depuis la précédente séance:

Doctorats es s. physiques

M^r Liebel a terminé.

M^r Vela a terminé ^{orale}.

M^r Brunne a réussi les ex. de phys. et de minér.

M^r van Oström a réussi les mêmes examens.

M^r Ami a échoué.

Certificat d'aptitude:

M^r John Peter a réussi sa 1^{re} leçon d'épreuve (5).

M^r Julien Peter a subi sa 2^e leçon d'épreuve (3½).

M^r le Doyen donne lecture d'un projet de cahier des charges du nouveau caissier comptable libellé comme suit:

En aucun cas le caissier comptable ne pourra être ni même recevoir une gratification ou

une rémunération du personnel enseignant,
des étudiants ou des auditeurs pour des travaux
entrant dans ses fonctions et, en particulier,
pour la confection des diplômes. —

M. le Doyen rappelle d'autre part que le
règlement des laboratoires fixe à 1% la
rémunération du caissier comptable sur les jura-
ments de laboratoire et engage les professeurs à
le tenir absolument au pourcent fixe. —

M. Pictet rapporte sur la Thèse de
M. Vels, étude sur le diphtérie etc...,
qui est bonne. Cette Thèse est acceptée.

M. le Doyen rapporte au nom de la com-
mission chargée d'étudier les équivalences
entre le baccalauréat et les examens du
Polytechnicum fédéral.

Il propose que les examens annuels ne
donnent droit à aucune équivalence, mais
que par contre l'examen ^(de l'oppression) du ^(section de chimie) diplôme, qui a
passé à la fin de la 2^e année d'étude et
qui comporte des exigences très sérieuses, donne
droit à l'équivalence complète en cas de
réussite, qu'il puisse aussi donner lieu à

des équivalences partielles en cas d'échec,
pour les branches pour lesquelles l'étudiant
obtient au moins 3/4.

Ces propositions sont adoptées sans
opposition. —

M. le Doyen soumet une demande de
M. Puga Geoffrey, élève de l'école supérieu-
re d'industrie de Villamora y Geltru au
Barcelone qui voudrait être immatriculé
sur la liste des diplômés.

La Faculté approuve l'immatriculation
de M. Geoffrey, sans émettre une opinion
de principe. —

M. le Doyen lit une lettre de M. Lenauer
adressée au Département pour demander un
crédit spécial de 500 fr., ou bien un crédit
annuel de 200 fr., nécessaires pour les achats
de livres et d'instruments qu'il doit faire
pour son enseignement de pharmacognosie.

M. Phodot et Duparc appuient la
demande de M. Lenauer en faisant ressortir
la nécessité d'un crédit annuel de 200 fr.
au minimum. —

La Faculté décide de demander à M. Lenauer

une nouvelle lettre écrite dans le sens,
qui sera transmise au Département au
moment très favorable. —

M. le Doyen annonce qu'il a reçu de M.
Ph. Guy et Dupau la proposition que
la Faculté octroye à M. V. Vernet
à l'occasion de la retraite de la vie publique
le doctorat es sc. phys. honoris causa. Il
approuve lui-même cette proposition en faisant
observer l'œuvre considérable accomplie.
Général par M. Vernet dans le domaine
de la science appliquée.

M. Ph. Guy et Dupau développent leur
proposition en rappelant que M. Vernet
a non seulement acquis une réputation
mondiale comme ingénieur hydraulicien,
mais qu'il a dirigé pendant de nombreuses
années la société pour la construction d'
instruments de physique qui fait le plus
grand honneur à notre ville.

M. le Doyen remercie M. le Président du
Département, consulte officiellement, et donne
l'assurance que cette proposition sera

agitée par le Conseil d'Etat.

M. Chodart proteste contre toute consulta-
tion préalable des autorités extrauniversitaires
sur un sujet de ce genre, qui lèse les
droits d'indépendance de la Faculté.

M. le Doyen répond que la démarche a été
faite d'un façon toute officielle et dans le
but de l'être en elle.

M. Chodart accepte cette explication, mais
contre il s'élève avec vivacité contre la ten-
dence qui s'est manifestée récemment dans un
article de journal et qui consiste à vouloir
limiter la liberté individuelle des professeurs
en les menaçant.

La question du doct. hon. causa de M.
Vernet n'ayant pas été mise à l'ordre du
jour, un vote définitif ne peut intervenir;
par contre, sur la demande de M. Chodart
et Guy, la Faculté émet un vote
provisoire qui est unanimement approuvé.
Le vote définitif aura lieu dans une
prochaine séance. —

M. le Doyen donne lecture du projet de

réglément pour le diplôme de pharmacien.
Sur la demande de M^{rs} P. Guye et
Garani, la discussion de ce projet sera
renvoyée au moment où chaque professeur
en aura reçu le texte.

M^r le Doyen demande aux professeurs et
à un certain lui formule par écrit le plus
brièvement possible leurs exigences comme locaux
de laboratoire en vue de l'agrandissement
présent de l'Université.

Après un échange de vue la Faculté
se met d'accord sur les desiderata sui-
vants :

1° Le bâtiment actuel devrait être réservé
entièrement aux sciences et à l'administration.

2° Il devrait être créé 2 grands auditoriums
dans ce bâtiment, l'un pour la physique,
l'autre pour les sciences naturelles.

3° Le bâtiment du Musée devrait être
complété par une annexe contenant de grands
auditoriums.

Giampa Levi
Ch. Garani

Giampa Du 20 Décembre 1912

Présents : M^{rs} C. E. Guye, Ch. Guye, Dupan
Yung, Garani.

Le procès verbal est lu et adopté.

Le propos de M^r Dupan tend à éta-
blir qu', d'après une enquête qu'il a
faite, il a toujours été d'usage de consul-
ter préalablement le Département sur les
propositions de doctorats honoris causa;
la protestation faite à la dernière séance
par M^r Ghollari n'étant donc pas fondée.

M^r le Doyen lit un rapport destiné
au Sénat sur la proposition de doctorat
honoris causa à octroyer à M^r Theodore
Varetti.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M^r le Doyen annonce par M^r Abboni
à commencer par cours de sites métallurgiques.

Giampa Levi
Ch. Garani

Séance du 16 Janvier 1912

Présents: M^{rs} C. E. Geye, Ph. Geye, Chodot,
Gautier, Vehr, Dupan, Jung, Charanier,
Ludner, Gararin.

Le procès-verbal de la précédente séance
est lu et adopté; à ce propos M^r Cho-
dot contredit absolument l'affirma-
tion de M^r Dupan d'après laquelle le Dé-
partement aurait été toujours consulté
préalablement à l'octroi des doctorats
honoris causa octroyés par l'Université. —

M^r le Doyen donne connaissance du compte courant
du capital de la Faculté des M^{rs} G.
Pictet et C^{ie} & capital s'élevait au 15
Janvier à 4858.50 fr.

A propos de crédit, M^r Jung demande
de lui, si possible, les crédits de biblio-
thèque soient remis aux chefs de labora-
toire dès le commencement de l'année.

M^r le Doyen donne lecture de l'arrêté du Conseil d'
Etat accordant à M^r Théodore Vurro le
doctorat honoris causa. —

M^r le Doyen avertit la Faculté qu'il y aura une
séance d'examen le Mercredi 24
Janvier. —

M^r le Doyen donne lecture du projet de program-
me pour le Diplôme de pharmacien qui
a été préparé par la commission.
Après cette lecture M^r Chodot propose
qu'on introduise dans le programme de
l'examen de sciences naturelles et hygiène
pour mettre le Diplôme de Général en ton
les points au moins au niveau du di-
plôme fédéral.

M^r Ph. Geye voudrait qu'on exigeât sim-
plement l'inscription au cours d'hygiène.
Après discussion M^r Chodot se rallie à l'
amendement de M^r Ph. Geye qui est adopté.
Ensuite le projet dans son ensemble est
adopté et M^r R. Gautier exprime à
la commission les remerciements de la Facul-
té pour le travail très utile qu'elle a
accompli. —

M^r le Doyen consulte la Faculté sur l'idée qui
est de nouveau mise en avant de sup-
primer pour les licenciés le droit de

s'inscrire comme privat-docent. Il croit
qu'il y aurait avantage à ce que la Fa-
culté de Sciences prit l'initiative d'une
démarche dans ce sens en mettant en avant
la grande utilité qu'il y aurait à trans-
former notre baccalariats en licence et l'im-
possibilité qu'il y a à faire cette transfor-
mation sans que la licence attribue le
droit de privat-docent. —

M^{rs} Chodat, Gantier, Guye et Jung
se déclarent très favorables à cette idée
et la Faculté décide de charger son doyen
de l'exposer au bureau de l'Université.

M^r le Doyen signale qu'un seul travail a été présen-
té pour le Prix Davy. Il s'agit d'un mé-
moire de M^r Tschermakowsky pour l'exa-
men duquel il y aurait lieu de désigner
comme jurés les professeurs de physique,
de chimie et de mathématiques, M^{rs} C. E.
Guye, Ph. Guye et Chailler. —

A propos des prix universitaires M^r
Chodat rappelle qu', d'après le règlement
du Prix Plantamon-Pivrot, ce prix doit
être donné comme bonus, dans le cas où aucun

mémoire n'aurait été présenté au concours,
comme cela est le cas cette année. Il
propose donc qu'on annonce dès mainte-
nant aux étudiants qu'un bonus leur
est mis à disposition et celui d'entre
eux qui remplirait les conditions du prix
Plantamon.

Cette proposition est adoptée. —
M^r le Doyen donne connaissance à la Faculté des
données qu'il a pu réunir sur les espaces
qui pourraient devenir disponibles pour la
Faculté après l'adjonction du bâtiment
du Musée. Il voit qu'il y aurait avan-
tage à ce qu'une commission se fût
dès maintenant à étudier les diverses sol-
utions possibles. Il propose comme membres
de cette commission M^{rs} Chodat, Garani,
Jung, Dupan, Vehr, C. Guye. Adopté
En fin de séance M^r le Doyen distribue un nouveau
projet de règlement établi par M^r Dupan
et Ph. Guye pour le Diplôme d'ingénieur
chimistes.

Ce projet, qui sera discuté en séance ultérieure,
est soumis à une commission composée de M^{rs}
Pivrot, Dupan, Ph. Guye, Chodat, Jung, Vehr, Garani.
C. E. Guye
Jean Louis Garani

Séance du 17 Février 1912

Présents: M^{rs} C. E. Guye, Duparc, Ph. Guye,
Gaille, Gantier, Vich, Bedot, Bonnin
Garain, Ghodet
^{Gantier, Duparc et Guye excusés}
Le Procès verbal de la précédente séance
a été adopté. —

M. le Doyen a annoncé par M. Cistot ayant
demandé un congé pour la fin du se-
mestre, il a été remplacé par M. Kaufmann
pour la direction des laboratoires, par M.
Terrasio pour le com^{mission} de chimie ~~organique~~
par M. Pilliet pour le com^{mission} de chimie ~~générale~~
~~générale~~.

M. le Doyen rend compte de la dernière
séance de examens de Doctorat:

M. Jacobson-Jacobsman a terminé avec
succès ses examens en sciences physiques.

M. Vorstchewitch a subi l'ex. or. en chimie
et a obtenu 5 $\frac{3}{4}$. — et l'écrit 4 $\frac{1}{2}$

M. Skovorot a échoué en minéralogie.

M. Abenduka a obtenu 4 en physique.

Les Noms suivants sont présentés à

la Faculté:

M. Vorstchewitch, chimie, rapport de
M. Duparc, adoptée. —

M. V. Liebl, chimie, rapport de M.
Cistot, adoptée. —

M. René Maçon, géométrie, rapport
de M. Gaille, adoptée. —

M. Jacobson-Jacobsman, chimie, rapport
de M. Cistot, adoptée. —

M. Kovadis — rapport de M. Ph. Guye (présenté ultérieurement)

M. le Doyen lit une lettre de M. Wunde,
qui demande à être admis au Doctorat
avec dispense de baccalauréat, et son
service comme assistant de chimie pendant
9 semestres et les travaux qu'il a publiés.

Cette demande est appuyée par M^{rs}
Duparc, Ph. Guye et par le Doyen. —

M. Gantier par contre fait remarquer que
M. Wunde n'offre aucun preuve de la
culture générale qu'il peut avoir. —

M^{rs} Ghodet et Garain insistent sur les
inconvénients qu'il y a à multiplier les dis-
pensés du baccalauréat.

La demande de M. Wunde est agréée par

J'vois contre 6 abstentions. —

Si le Doyen propose qu'on s'en tienne au 1^{er} état le dernier délai pour la remise des demandes au sujet de la bourse disponible du fond Plantamion-Perrot. —

1 demande a été déjà déposée par M. Doubrin. —

La proposition du Doyen est approuvée.

Si le Doyen signale qu'un groupe de savants allemands s'apprête à fêter le 9th mai prochain à ~~Frankfurt~~ ^{Frankfurt} le 50th anniversaire du doct. ~~de la Faculté~~ ^{de la Faculté} qu'il serait convenable pour la Faculté prit un part à cette manifestation. —

Après discussion il est décidé de demander au bureau de l'Université de préparer un adresse et de faire remettre cette adresse par un représentant de la Faculté. —

Si Vich veut faire la charge de cette mission. —

Si le Doyen donne communication d'une lettre au Recteur demandant que le bureau de l'Université reprenne la question de la suppression du droit de privat-docent aux licenciés de l'Université, en se basant sur le désir de la Faculté de transformer les baccalariats en licences. Cette lettre est approuvée à l'unanimité. —

Si le Doyen rend compte d'une conversation qu'il a eue avec le Président du Département et de laquelle il a conclu à la nécessité d'activer le plus possible l'étude de la répartition des bourses disponibles entre les divers enseignements de la Faculté. —

Si le Doyen rappelle sa proposition antérieure concernant le bureau à élire à Pierre Perrot, il dit que cette idée a rencontré un accueil sympathique dans les milieux scientifiques extra-universitaires et propose, pour s'occuper de la chose, une commission formée du bureau de la Faculté et des professeurs de sciences physiques. —

Si le Doyen parle de l'exposition nationale de 1914 à Rome et plus spécialement des groupes

de l'enseignement ou de recherches scientifiques.
Il soumet à la Faculté une liste d'instituts,
de sociétés et d'individualités scientifiques,
auxquels nous avons adressé des demandes d'exposés,
et demande à ses collègues de compléter
éventuellement cette liste chaque jour par leur
liste spéciale. —

Après discussion sur le sujet la Faculté adopte
le projet de un bulletin successivement par M^{rs}
Ch. Guze et Godard d'une exposition collective
de la Faculté, à la condition toutefois que
l'Etat prenne à sa charge les frais de cette
exposition. —

Yours love

Harari

Leane du 24 Août 1912
Présents : M^{rs} Ch. E. Guye, Ch. Guye, Fehr, Gentier,
Pictet, Waparde, Yarnum.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. —

M. le Doyen tient compte des sessions d'examen qui ont eu lieu depuis la précédente séance.

Doctrat:

chth 3. Rogovin a part are surr^d b. examen complet.
 " doct^r is Dr. Jhyo. —

de la Garatsoch E. a pami b. ex. oral et écrit en
chimi, branche principal

de H. Günther, de J. Pelkoff, de van Borsom,
de H. Brunner ont passé et es. orat et écrit
en chimie branch principal.

Ch. M. Holtsboen a panicle ca. oet et cœur en
chemin, branch principale. -

Ch. M. Korniloff et V. Prymorska on Jan 1'

În m. Glugocka - salmin orat în Istoriei br. Slond. -
 Put echone: în che mure de Vismenortok, în phyzifu
 în Gorfine, în minierologii în Goune-
 vitch. -

Diplôme d'Ingénieur chimiste :

M. N. Tchitchinadze a terminé avec la mention le 2^e examen. —

M. E. Janowsky a passé l'examen de Phys. sign. du 3^e examen. —

M. Tcheu rend compte de sa mission à Vienne, au sujet du doctorat de M. Grabe, auquel l'Université était d'autre part représentée par M. Arkhazy. M. Grabe s'est montré très touché de la démarche qui a été faite auprès de lui.

M. le Doyen annonce que M^{rs} Dernond et Gillet ont renoncé à faire leur cours de privat-docent pendant le semestre courant.

A ce propos M. Tarain explique que le cours annoncé par M. Gillet était d'un grand utilité pour les étudiants qui suivent les excursions géologiques, qu'il était par conséquent actuel de géologie, M. V. Vavre, ayant terminé un travail de paléontologie qui peut être considéré comme thèse de habilitation, il désire vivement que le cours de M. Gillet soit repris immédiatement.

Il vient par M. Vavre, qui a déjà adressé au Recteur une demande d'être admis comme privat-docent. Le remplacement de Tarain a pris en lui de le faire déjà commencer sous une forme tout-à-fait privée dans le laboratoire de géologie, en attendant que la situation soit régularisée, d'accord avec M. le Doyen. La demande de M. Tarain est approuvée sans opposition. M. le Doyen présente au nom de M. Duparc la Thèse de M. Jeanneret (dosage du ferromagnésium), qui est considérée comme bonne et adoptée. — M. Picot présente la Thèse de M. Mas Holobrun (cyanure de cyclammonium), qui est considérée comme bonne et adoptée. —

M. le Doyen expose le cas des étudiants allemands qui demandent une immatriculation conditionnelle sans être pourvus du certificat de maturité. Ces étudiants sont admis dans la université allemande sans avoir droit au doctorat; ils pourraient être admis dans la même condition à notre Faculté, comme le font certains étudiants suisses qui n'ont pas passé par le examen de maturité. —

M^{rs} Ch. Gunge et Gantier demandent qu'

avant de prendre une décision, la Faculté
soit exactement renseignée sur la convention
qui ont été passées à ce sujet avec la univer-
sité allemande. Adopté. —

M. le Doyen soumet à la Faculté qq. cas d'équivalences:

Il s'agit d'abord de M. Garin français en
instance de naturalisation, qui a été en 1885
le titulaire des études secondaires en France et
a fait ensuite des études de pharmacie qui lui
permettent de pratiquer en France. M. Garin
collabore depuis de nombreuses années dans le
pharmacie de St. Thérèse à Genève; il
demande à être admis directement aux examens
du diplôme de pharmacien. —

M. le Doyen propose que la Faculté ne se pro-
nonce pas sur la question de l'équivalence du
certificat d'études secondaires qui permet à M.
Garin, mais qu'elle accorde la demande de
celui-ci, en se basant sur les études de pharma-
cie, sur sa longue pratique comme pharma-
cien et sur les travaux de chimie pharmaceu-
tique, dont il peut faire la preuve. —

Cette proposition est adoptée sans opposition.

Il s'agit ensuite des étudiants de l'École poly-
technique fédérale, qui ont terminé le cycle de leurs
études sans obtenir le Vorprüfungsdiplom.

M. le Doyen propose de leur dispenser du baccala-
uréat, ce qui est admis. —

M. Leuba, doct. en médecine demandant le
dispense du baccalauréat, qui lui est accordé.

M. Germain, qui a fait 5 années d'étu-
des aux universités d'Indiana et de Wisconsin
et possède les grades de Bachelor of Science et de
Bachelor of Arts ainsi qu'un nombre de certificats
de cours et de laboratoires privés, demandant à
être dispensé des examens de baccal. et des
examens de doctorat sauf pour la minéralogie.

Cette demande est accordée. —

M. Liebertmann, élève de la Technische Hoch-
schule de Munich, qui a passé des examens de
chimie, physique, mécanique, minéralogie, géologie
et botanique, demandant à être dispensé du baccal.
Celle demande est accordée avec la réserve que
M. Liebertmann passe un examen complimen-
taire de zoologie. —

M. Hausmann, assistant de M. Pictet et
privat-docent demandant à être admis au doctorat

avec dispense du baccal. Accordé. —
Si von Kochler bachel. es s. méd. et
docteur en méd. demande la dispense du
baccalauréat. Accordé. —

M. Thom, Chinois, bachelier of science
et magister of science de l'université de
Manchester demande à être dispensé totale-
ment du baccal. et partiel. de examen
de doctorat. —

La question est renvoyée aux professeurs
de chimie et au Doyen. —

Le terme pour les demandes concernant
la bourse Plantamon. Prevost étant échu
au 1^{er} Mai et que seule demande déposée
jusqu'ici émanant d'un botaniste, il est
décidé de charger d'examiner la candidature
d'Odier et Piquet.

Le Doyen rappelle la circulaire qui a été envoyée à tous
les professeurs pour leur demander s'ils ont
des propositions à présenter par à l'exposition de 1914
à Paris. Il constate que rien n'a été fait sur
ce point et qu'il est accordé aux universités une

limitée.

D'autre part M. Ch. Guye signalant que la
société suisse de chimie a décidé de bloquer toutes
les expositions faites par les chimistes universi-
taires dans le groupe de chimie. —

Le Doyen rappelle l'affiche concernant l'assurance
des étudiants, qui doit être exposée dans tous
les laboratoires.

A ce propos M. Pictet et Ch. Guye insistent
sur la nécessité d'apaiser aussi les professeurs,
les assistants et les garçons de laboratoire.

Le Doyen charge ce membre de rédiger un
projet d'arrêté. —

Le Doyen expose la demande de M. Goussier qui
voudrait qu'on lui rembourse la totalité de
la finance d'examen payée par lui en alléguant
qu'il a échoué et sur sa situation financière en
très piteuse. —

Cette demande n'est pas prise en considération.

Ch. Guye

Séance du 14 mai. 1912

Présents: MM. Ehrig, Ruge, M. Ruge, Gautier,
Duparc, Yung, Morin et Fehr.

Lecture et adoption du procès-verbal de la
précédente séance.

A propos du procès-verbal:

1. il s'ensuit une courte discussion sur l'imma-
turation des étudiants allemands, en vue
de certains examens. Le doyen poursuivra
l'enquête et l'on rectifiera s'il est
réellement une convention.
2. La Faculté approuve une lettre adressée ~~par~~
le doyen de la Faculté de médecine après
de la demande de M. Garin (voir terminus
précédente).
3. M. Elton a été dispensé, pour le doctorat,
de la chimie et fera un examen de
monographie.

Equivalences. 1) M. Ann. Samin, égyptien
demande à faire les examens du diplôme de chimiste
en venant à Genève aux termes d'Elton
seulement, pendant 3 ans - adopté.
2) M. Fox ingénieur-chimiste de Lausanne

demande à être admis sans ~~examen~~ doctorat.
présentant une thèse.

La Faculté lui a imposé un examen complé-
mentaire sur une branche de la chimie.

Il y aura lieu, dans le but, d'examiner
s'il est possible de trouver un repl. général avec
réciprocité.

3) M. Delon, ex maître de l'Institut géologique de
Roumanie et licencié sc. phys. et ch. de

l'Université de Jassy demande la reconnaissance
du baccalauriat et une dispense partielle
des examens de doctorat. La Faculté
decide de faire passer l'examen sur la
branche principale chimie.

Examens.

M. Peter, enf. d'aptitude, examen partiel, Analyse adoptée.
doctorat, examen partiel:

M. Hougowska	Zoologie (oral et écrit)	admis.
Karfiwicz	Physique	adm.
Dieblund	chimie	refusé
Zivovky	Physique et chimie.	refusé
Janowski	chimie, physique et électro.	admis
Chaz	Zoologie (oral et écrit)	adm.
Trofimuk	chimie (idem)	adm.
Laboh	monographie (idem)	adm.

Var g o l i c i . Phys. pro, Chem. & Meas (oral & ^{inst} admin)

Skarzoft. mineralogische (oral) ad.

Busti Provost - Università di Pisa - Facoltà di Lettere

ayant pris l'initiative du buste, la Commission propose que la Faculté l'adopte en tant que la liste de transcription avec $\text{fr } 500$. adopté.

Le Comité de Patronage sera formé de

1/ Professeur de la Faculté de Sciences

7/ der Doctoren Linder, Canna.

3. In Bureau de la Soc. de Physique

4. - la classe de serenos de l'Institut.

le présentement de Day en de la Far. du février

Vic-prov. : m m de ^{la Rive} ~~Candelle~~ ^{de} Sfarasin.

Buio de la Rive m. Luc. de la Rive demande

Remplace le buste d'ang. s. l. Rme

has un busto plus ressemblant. 2 dopts

Diplome d'Ingenieur-chimiste. m. Ph.

Guise rapporte au nom de la Commission

et présenter le règlement et le plan

o Studies - adoptive same detab-

Programme d'horaires. Rien d'original pour ce

Emenda de correção de prof. autm ou catia ord.

M. Hochreutner, privat-docent, Domsan.

un an et de se faire un cours
de Fac. de théologie.

Beuze Plantamura. Pisost. Un seul candidat.

M. Bonnier. La Commission, composée de MM. Chodat et Bugeat a examiné la demande de M. Bonnier qui compte entreprendre un voyage de recherches géo-botaniques en Espagne. M. Bonnier a obtenu sans

la condition prévues. Le commission
propose de lui accorder y. 1000. - avec la
condition suivantes:

1/ il fournira tout d'abord une justification
plus ample de son projet.

2). il établira une collection por- botanique
qui ne pourra être vendue et qui sera
donnée à l'Institut de botanique ^{deux} ~~après~~ ans
après son retour. adopté

Batiments universitaires

Le Doyen propose & accepte le permis.
Don par M^r. de Guise & Sictet
Après quelle puisse faire une étude
plus complète comportant éventuelle-
ment de nouveaux & baternements pour
la Faculté de Sciences adopte. Don & la même
L'année ont

Séance du 25 Mai 1912

Présents : M^{rs} C. E. Guye, Vichi, Gantier, Jung,
Ph. Guye, Hapareide, Gaille, Pictet,
Hodot, Garasin.

Le cahier des procès-verbaux étant resté
chez le Doyen, le procès-verbal de la précé-
dente séance sera lu dans une prochaine
séance.

M^r le Doyen soumet à la Faculté une
demande de M^r René, D.^r de l'université
de Besançon, qui voudrait être admis
comme Privat-docent (cytologie) sur la
présentation d'un Thèse d'habilitation.
("Sur les corps adipolymploïdes de Petre-
cium").

M^r Jung, qui a examiné ce travail, le
déclare suffisant. Sur ce rapport M^r
René est admis comme Privat-docent.

M^r le Doyen fait procéder ensuite à
l'élection du Doyen et du Secrétaire
pour la période 1912-14.

M^r le Doyen par 8 voix sur 9 votants
M^r C. E. Guye.

M^r le Secrétaire par 8 voix sur 9 votants
M^r Garasin.

M^r le Doyen soumet à la Faculté la
solution à laquelle est arrivée la commis-
sion pour la nouvelle répartition des
locaux universitaires.

Il a proposé M^r ~~Garasin~~ ^(Ph. Guye) et Gantier
intervenant sur la nécessité ^(que la Faculté) de mettre bien
d'accord sur la solution à proposer et la
soutienne unanimement.

La solution proposée consiste à réser-
ver le bâtiment central à la Faculté
des Sciences moins les mathématiques
ou la géologie.

M^r Gaille regrette que les mathéma-
tiques fussent mises en dehors du bâtiment
des sciences.

M^r Ph. Guye considère par contre si il
serait plus logique de maintenir le labo-
toire de géologie avec une de zoologie et
de botanique dans le bâtiment central,

Tandis que les mathématiques ne souffri-
raient pas d'être installées dans le
bâtiment du Musée.

La Faculté ne prend aucun di-
vision et charge son Doyen de prépa-
rer un rapport exact avec plan à l'ap-
pui, qui, après approbation, sera
transmis au Département.

Parlant de l'exposition nationale à
Paris en 1914, où le Doyen signale le fait
qu'un seul professeur de la Faculté s'arra-
nera jusqu'ici comme exposant; il demande
à si aucun autre n'a l'intention de s'y
annoncer encore.

Pas de réponse!

M. Ch. Guye propose que la Faculté envoie
pour une exposition formée surtout de gra-
phiques, de statistiques et de photographies.
Il demande que le plan suffisant pour cela
soit dressé maintenant résolu.

Cette proposition est approuvée sans
discussion.

M. Pictet rapporte sur le Thèse de

M. H. Brunner "Etude sur la condense-
tion des pseudobases de quinolinium", qui
il déclare suffisante.

Cette Thèse est adoptée.

M. Guye voudrait que le Bureau de
l'Université soit reconnu officielle-
ment le Lundi de Pentecôte comme jour
férié, afin d'éviter les malentendus
à ce sujet, qui se répètent chaque année.
M. le Doyen prend note de la chose.

Très amicalement

Ch. Guye

Séance du 4 Juin 1912

Présents: M^{rs} C. E. Guye, Gantier, Phodet, Guye, Pictet, Galle, Pharamon, Vth, Sarasin.

Les procès-verbaux des 2 précédentes séances ont été adoptés.

M^r L. Doyen fait procéder à la nomination du Secrétaire de la Faculté en remplacement de M. Sarasin élu Secrétaire du bureau de l'Université.

M^r Vth est élu par 8 voix sur 9 votants. —

Séance levée

Pharamon

Séance du 28 Juin 1912

Présents: M^{rs} C. E. Guye, Gantier, Phodet, P. S. Guye, Pictet, Lendner, Sarasin.

M^r L. Doyen rend compte de dernier² semim d'examen:

Doctores: ont réussi:

M^r Trofimovitch en géologie (4)

M^{lle} Phamie Galk. en minéralogie (6), physique (5½)

M^r Gourelitch Meye en minéralogie (4)

M^{lle} Vasilieva minéralogie (6), chimie (6)

M^r Pitomian W. en zoologie (5) —

M^r Tcherniasovitch Aron en physique (5½)

M^{lle} Weinstblatt Nath. en physique (5½)

a échoué:

M^r Aug M.

Ex. oral diplom. de pharmacien:

M^r Yuri Gouss. a échoué. —

M^r L. Doyen lit une lettre qu'il a reçue de M^r Doubrin pour remerciement du subside qui lui a été accordé par le Joint Plantation

M^r L. Doyen communique un demand de M^r Reubke docteur de l'Université de Bonn, qui

voudrait être admis comme privat-docent en la présentation de quelques travaux de botanique.

Le cas est renvoyé à une commission formée de M^{rs} Ghodard, Lénard et Tharanne.

Thèses de Doctorat.

M^r Ghodard présente la Thèse de M^{lle} Hoffman-Grobstein intitulée "Génération et l'étude de algues unicellulaires en culture pure", qu'il déclare suffisante. Acceptée. —

M^r Pictet présente la Thèse de M^{lle} Rob. Widmer intitulée: "Synthèse des acides synthés minimes" qu'il déclare bonne. Acceptée.

M^r Ch. Guye présente la Thèse de M^{lle} van Oortum-Meyer intitulée "Préparation et l'hydrogène à partir du gaz d'éclairage", qu'il déclare bonne. — Acceptée.

Au nom de M^r Dupan absent, M^r le Doyen présente la Thèse de M^{lle} H. Gynther: "Méthode de dosage du manganèse et sa préparation quantitative d'avec le fer et l'alumine", qui est déclarée bonne. Acceptée.

Thèse Certificat d'aptitude sci. sec.

M^r Ghodard présente le travail de M^r

Marcel Mermet, exposé critique des études faites par Jean Pierre Vanche sur la composition d'un donne, travail très judicieux et intéressant. Accepté.

M^r Ghodard propose comme sujet de Thèse en vue de l'obtention du certificat d'aptitude: p^r M^{lle} Jarusack: étude sur les truffes de Suisse. p^r M^{lle} Gyssin: résumé de publications scientifiques sur la respiration des végétaux.

M^r Ghodard lit un télégramme qu'il a reçu du Prof. Timiriazef de Moscou, qui veut un jour lui rendre hommage à Roussard. —

M^r le Doyen donne communication d'une adresse lancée par le Comité du Crust. Pénit, en vue de recueillir de l'argent. —

M^r Garatin rend compte de démarches qu'il a faites en vue de louer pour le laboratoire de géologie le rez de chaussée de n^o 22 de la rue de Candolle. Les démarches n'ont pas encore abouti. —

Léon Garatin

Séance du 13 Juillet 1912
Présents: M^{rs} C. E. Guye, Pictet, Jung, Vehr,
Ludw. Sarami. —

M^r le Doyen rend compte de la dernière session des examens de baccalauréat dont les résultats ont été en général satisfaisants.

Il rend compte également des examens suivants:

Doctorats:

M^r de Navratovska a terminé le D^es de physique.

M^r de Critien a échoué en géologie.

M^r de Kormilof a passé en chimie.

M^r de Skoortzof a passé en physique.

M^r de Chamie a terminé le D^es de phys.

M^r de Tabot a terminé le D^es de phys.

M^r de Gourevitch a échoué dans l'examen écrit de mathématiques. —

Diplôme d'ingénieur chimiste:

M^r Janowsky a terminé le ex. du dipl.

Diplôme de pharmacien:

M^{rs} Tchapia et Stouditch ont terminé

les examens pratiques.

Thèses: M^r Pictet présente comme un bon thème un travail de M^r Plaz Janini sur l'action des alcalis sur l'iodométhylate de 2 phénylquinoléine. Adoptée. —

M^r le Doyen lit un rapport de M^r Ph. Guye sur le thème de M^r E. Vernet, qui a été fait à Mulhouse, pendant 3 semestres, sous la direction de M^r le Prof. Kollring. Cette thèse recommandée par M^{rs} Kollring et Ph. Guye est adoptée, M^r Vernet étant ingénieur chimiste de notre université. —

M^r le Doyen lit une lettre de M^r Henri Lafotata, qui demande à être autorisé à présenter un thème d'anthropologie.

M^r Jung n'a fait pas opposition à cette demande, mais il tient à faire remarquer que le travail de M^r Lafotata ne pourra pas se faire au laboratoire de zoologie de l'Université et qu'il lui-même n'accepte aucune responsabilité quant à la direction de ce travail. Si la demande de M^r Lafotata était acceptée, il faudrait que M^r Pittard, qui, en fait, dirigerait le travail, fût parti

du jury chargé de le juger. —

Dans ces conditions la Faculté
n'a rien fait de mieux au moment où elle
aura des garanties suffisantes sur le
loyer pour le travail de M. Lafont pour
la être contrôlé. —

M. Laramie annonce à la Faculté
qu'il a été nommé à la Faculté
de la location par la Faculté de géologie
du rez-de-chaussée du N° 22 de la Rue
de Gandolle. Il espère que la nouvelle
installation de la Faculté pourra être
terminée pour le commencement du
prochain semestre.

Stam Léon
Laramie

Séance du 28 octobre 1912.

Présents: MM. Ch. Eug. Guge, Doyen, Larasus, Chovak, Carlier,
Mommier & Fehr.

Lecture et adoption du procès verbal de la séance
précédente.

Examens. — 1) M. le Doyen rend compte des examens du
baccalauréat.

2) Certificat d'aptitude. a) M. Carlier rapporte sur le travail
écrit de M^{lle} Vulliamy qui est jugé insuffisant. — ~~admis~~

b) Sur la proposition de M. Chovak, le travail écrit de
M^{lle} Tarch, et de M^{lle} Gissine sont adoptés.

c) M. Fehr a été admis à passer avec succès les examens
oraux d'algèbre et de géométrie et de philosophie.

3) Doctorat d'examen écrit de M. Zornowits
(mathématiques) est jugé insuffisant, sur
la réponse de M. Fehr.

Lecture de M. le Prof. Dietet. M. G. Dietet annonce qu'
à cause de raisons de santé il ^{ne} donnera pas le cours spé-
cial de chimie organique annoncé au programme
pour le sem. d'hiver.

Arrêtés M. le Doyen dépose sur le bureau les
arrêtés concernant la nomination des assistants.

Chaire de Pharmacognosie. La Faculté donne un
préavis favorable au renouvellement de M. Lendner.

dans ses fonctions de professeur extraordinaire.
Démission de M. Bedot. M. le Doyen donne lecture d'une
lettre de M. Bedot par laquelle notre collègue
annonce qu'il compte donner sa démission
de professeur extraordinaire de Zoologie générale
afin de pouvoir se consacrer entièrement au
Musée. Sur la proposition du Doyen,
la Faculté décide de faire une démarche
auprès de M. Bedot pour le faire revenir sur
sa décision.

Budget Prevot M. le Doyen rapporte la Commission
s'en réunira à la fin du trimestre dernier.
Les sommes versées jusqu'à ce jour se montent
à f. 2000., dont 500 f. versés par la Faculté.
Il manque encore environ f. 2000.

Règlement en révision

Avant d'entreprendre de nouvelles questions,
la Faculté devra d'abord ^{examiner} l'application
du nouveau Règlement du Diplôme de
Chimie qui a été définitivement approuvé
par le Conseil d'État au mois de septembre
dernier. Les étudiants en chimie seront
envoyés pour être mis au courant de
dispositions nouvelles.

Puis viendra la question du Diplôme de
pharmacien. Il y aura lieu d'établir un
plan d'études et d'examiner les conditions de
raccordement avec le doctorat.

Lettre à M. Duparc. Lecture est donnée d'une lettre
de M. Duparc au sujet des salaires et cours de
l'École de Chimie à mettre à la disposition du privat-
docenti. Il comprendrait de répartir le cours
de pr. doc. sur les différents locaux, et le P. Doc.
de Chimie inorg. pourraient donner leur cours
dans le grand amphithéâtre, la question sera
examinée par le Doyen et les professeurs de chimie.

Locaux universitaires. Suit un échange de vues
au sujet du local laissé vacant le laboratoire
de Géologie transféré dans un immeuble de
la rue de Candolle. Le Doyen expose les
différentes solutions possibles. Il s'agit de
donner une salle à M. Roussy pour le secré-
tariat et d'agrandir si possible le local des
Caisse comptable. L'une des solutions
consisterait à céder la salle 331 (mathématiques)
au secrétariat et d'installer la machine
à typier etc. salle devenue vacante, tandis que
l'agrandissement du Bureau des Cartes serait

présenté à la Faculté de Philosophie.

Demande de M. Lumbier, espagnol, porteur d'une licence en pharmacie espagnole. La Faculté approuve l'immatriculation en vue de l'étude de pharmacie. Pharmacien titulaire. M. ... pharmacien titulaire admis aux examens de doctorat avec examen complémentaire pour 1 branche (Zoologie).

Le jour de la

Reception
des

Séance du 12 Nov. 1912

Présents: MM. Ch. Eug. Luyse, Doyen, Savatier, Chodot, M. Luyse, Duparc, Luyse, Gautier, Polet et fils.

Lection et adoption du D.V. de la séance précédente.

Demande de M. Reuter, se donner un cours de privat-docent de pharmacognosie. M. R. est docteur de l'U. de Berne et a produit deux travaux qui paraissent suffire équivalents à une thèse d'habilitation. La Commission chargée d'examiner ces travaux donne un avis favorable (Rapporteur M. Chodot). Après discussion la Faculté adopte le projet de la Commission.

Cert. d'aptitude. M^{lrs} Janch & Gissone donnent une leçon d'opérande de botanique, le 17 nov. et de Zoologie, le 27 nov. Le surcl de la leçon leur sera communiqué 48 heures à l'avance.

Examens La Faculté approuve le résultat ci-après.

1/ <u>Doctorat</u> M. Jomieu.	Chimie & Minéralogie	échoué
M. Kahn	Chimie (matière)	admis
Siebkund	-	admis
M ^{lre} Joffal	Zoologie	ad.
Stabinska	Zoologie	ad.

2/ Diplôme de pharmacien

Les examens de MM. Schapira & Gucci, sont déclarés admis.

3/ Diplôme de chimiste

Sont admis les examens de MM. Kichne, Kassatkin, Becaya, Schojunka et Sauter.

Diplôme d'ingénieur chimiste

Mesures transitoires: Les étudiants en chimie ont été convoqués pour être mis au courant des articles du nouveau diplôme; ils ont été appelés à remplir un formulaire fournissant des indications sur les études suivies.

La Faculté adopte les mêmes transitions suivantes:

1. Les porteurs du baccalauriat esc.-nat. ou du bacc. esc.-phys. & chim. seront dispensés du 1^{er} examen du nouveau diplôme.
2. Les conditions d'admission au 1^{er} examen, pour ce qui est des laboratoires, sont les mêmes que celles pour l'admission au baccalauriat.
3. Les candidats ayant déjà subi des examens de l'anc. diplôme ou de l'anc. baccalauriat, seront dispensés des examens correspondant au 1^{er} examen.
4. Minéralogie. Ceux qui ont déjà subi la minéralogie au 1^{er} examen de l'anc. diplôme seront dispensés de cette branche au 2nd examen du nouveau diplôme.

Horaires. M. Th. Guye signale des difficultés horaires. Renvoyé à la commission du diplôme.

Localx universitaires, (voir séance précédente).

Le Bureau du Sénat a examiné la question de l'aménagement d'une salle pour le secrétariat et proposa au départ: la solution suivante: Le secrétaire occuperait la salle 33 actuelle réservée aux mathématiques.

Les mathématiques prendraient le local devenu vacant par suite du transfert du laboratoire de Géologie et celui de Candolle, le Bureau du Caissier comptable serait agrandi sur la Physique (salle de manipulation secondaires), après d'avoir 2 portes de dégagement. Afin de faciliter cet arrangement, M. Ing. Guye se dispose à installer le laboratoire secondaire dans l'anc. amphithéâtre de Physique ^{une partie de} ~~commodément~~ ^{à cet effet}.

Le post. nationale, Berne 1814. Elle comprendra

notamment 2 groupes intéressant particulièrement notre Université.

1. Instruction. — 2. Recherches scientif. La question de la participation de l'Université au groupe instruction sera examinée au Sénat. Pour ce qui concerne notre Faculté il conviendrait de faire une brochure donnant un tableau des ressources qui offre la Faculté de Sciences et des travaux accomplis dans les laboratoires. Les prof. ord. étant fort chargés ~~de l'enseignement~~ par leur enseignement il serait bon d'obtenir le concours d'un prof. extraord. pour réunir les documents et préparer la brochure.

La question est renvoyée au Bureau de
la Faculté qui s'entendra avec un prof.
étranger.

Thèses, la Faculté adopte les thèses de

M. D. Crossin. Zoologie, rapp. M. Yung
Lerjunker Chimie - - Pictet
- Kasatkine - - -
- Tourpayan - - - M. Sany
et de M. Dickhoff - - -

Demande de M. Delmas de faire simultanément
les examens de doctorat en math., avec
une thèse en Zoologie, et de se spécialiser
avec une thèse en Chimie.

Pour le doctorat la Zoologie sera
remplacée par la Physique (le candidat
étant bachelier de notre université la chose
est possible) Pour le doctorat le
examen portera sur la Chimie et la
Physique. Il faut toutefois que le
candidat remplisse la condition
concernant la fréquentation de
la formation de chimie.

Demande de M. Picon, ^{Auguste et Pierre} ~~sur la proposition de M. Sany~~
^{Diplômé}
M. Picon, élève de l'école centrale de Arts

et Industries de Lyon, ^{est} est dispensé du baccalauréat pour l'admission au examen
de doctorat; - Il restait toutefois à verser
à la candidature répond aux conditions
d'immatriculation.

Demande de M. Davanchy. M. Davanchy, anc. élève
de l'école normale de Lausanne, est autorisé
à remplacer, dans l'examen de Cert. d'apt.,
la Philosophie par la Psychologie.

Demande de Privat-Dreuch, de MM. S. Reich
et Cardoso. - La question est renvoyée
à une prochaine séance.

Séance boe.

H. V.

Séance du 10 janvier 1913.

Présents: M. Sany, Augé, Doyen, Chodat,
Kasani, Pictet, Yung, Claparède, Rich.

Lecture & adoption du S. V. de la séance précédente.

M. le Doyen annonce que M. Claparède veut bien
se charger de la notice destinée au S. V. nat. de Bienne.

1) Examen de Cert. d'apt. le examen français M. Gessin
et Tardet sont déclarés admis.

2) Doctorat les examens faits de M. Dreuch et Kasani
sont admis.

Prix y par de concurrents pour le prix Davy.

1) " " Plantamour - Druot. Une
bonne voyage sera donc mise à disposition
d'un étudiant Genevois Suisse.

Quant à la bourse de voyage accordée M. Boudin,
celui-ci a envoyé un premier rapport sur son
voyage en Espagne, qui a été accompli conformément
à l'itinéraire.

Astronomie Notre collègue, M. Gautier a été empêché
de reprendre la course, pour cause de maladie.
Pour sa proposition le Dept. a chargé
M. Sarasin de la Géographie phys. &
M. Pidoux, de l'enseignement d'Astronomie.
M. Gautier donna à la fin du sem. des
leçons supplémentaires pour l'Astron. phys.

Comptes de la Faculté solde disponible. f. 4414.5

Horaires La Faculté ayant admis le principe
du bacc. en 2 ans, nous pourrions ~~facilement~~
facilement consacrer la cours sur la matière.
La Zoologie et le Phylogénie auront bien
en même temps. De même pour la
Chimie (1^{re} année) et la Chimie phys. et la
Minéralogie (2^{ème} année).

Programme. M. Fehr annonce que sur la

proposition de prof. d'Chimie, et fera, un semestre
d'été, et d'été d'essai, un cours de Séminaire
appliqué spécialement destiné aux étudiants
du diplôme d'ingénieur chimiste.

Chaire extraordinaire de Zoologie générale. Le Département de

l'Instruction publ. a accepté avec remerciements
la nomination de M. Badol. Le Doyen estime qu'il
serait bon d'envoyer une lettre au Département pour
demander le maintien de la chaire, en se réservant
de reprendre la question plus tard. M. Le Doyen

M. Lang remercie le Doyen de son initiative et
propose le maintien du titre de Zoologie générale.

M. Sarasin demande si on ne pourra pas adopter un
système analogue à celui qui a été adopté pour la
Botanique et la Minéralogie, en réunissant la fonction de
prof. ext. et celle d'assistant. Mais M. Lang
a toujours été opposé à ce principe.

Après discussion la Faculté adopte la proposition du
Doyen d'adresser
de lettre une lettre au Dept, en se réservant de
revenir sur la question lorsque nous connaîtrons les
intentions du Dept.

Thèse, de M. Em. Schwemmer, présentée par M. Ficht
adoptée. Le Doyen.

[Signature]

Séance du 28 janvier 1913. Présents: M. Chézy, Guey, Dreyer,
Pochelet, Karasinski & Dehn

La Faculté enregistre les examens de doctorat de la
semaine de janvier:

Doct. ès sc. phys. M. Fox, chimie org. admis
Block Minéralogie. "
Hewitzoff chimie ^{anal} ~~écrit~~ "
Josinski chimie ~~compos~~ échoue

Doct. sc. naturelles. Mlle Reiss Géologie adm
Mlle Jossa Chimie "
Stepanski Chimie "
Siprauski Chimie "
Mlle Rzymowska Zool. anal ~~écrit~~ "
- Mendelka Botanique " " "
Mlle Karmeloff Bot. échoue
Ferrère Bot. adm.

Pharmacie

Examen pratique de M. Gussy — admis.
Diplôme d'Ing. chimiste. Grandjean chimie anal ~~écrit~~ adm
Sauter Chimie thém. & techn. adm.
Garfise chimie org., thém. techn. — adm.

Mlle Pielkof — ^{remette} ~~remette~~ des explications des Dreyer que Staceus
sur M. Duparc que le chiffre obtenu pour la minéralogie par
Mlle Pielkof pour les parties de 3 h et 4 h de chimie donne un résultat
satisfaisant. Ce qui en fait le cas. adopte.
Choir ou M. Vargolici, nommé par M. Dietet) adopte
Lelkovich
Tchernomirsky